



Lycée Berthollet  
9, Bd du lycée  
BP 316  
74 008 ANNECY CEDEX  
Tél : 04 50 51 38 64  
Contact : intendance.0740003b@ac-grenoble.fr

## **Réservation des repas pour les demi-pensionnaires et les commensaux**

Suite au vote du 21 Juin 2016, des membres du CA du lycée Berthollet, notamment, les représentants élèves, parents, professeurs, agents, collectivité, ont décidé de mettre en place au lycée à compter de la rentrée des vacances de février 2017, un dispositif de gestion de réservation des repas.

L'objectif, de ce dispositif est d'améliorer la qualité du service donné à nos usagers, ceci par une connaissance affinée des effectifs attendus.

Cette information nous permettra :

- D'obtenir une diminution du temps d'attente des usagers lorsque l'effectif est supérieur à l'effectif prévu
- De renforcer L'homogénéité des plats proposés entre le début et la fin du service
- D'améliorer La qualité de travail de l'équipe de cuisine et les conditions de travail afin de limiter les risques sanitaires

Mais cette évolution s'inscrit aussi dans la politique de lycée, notamment dans le volet Education au Développement Durable pour lequel le lycée est labélisé, ainsi, que pour des valeurs éthiques de respect, grâce à une optimisation des quantités de denrées prévue pour chaque repas et donc la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## La mise en place de ce dispositif sera effective le 6 mars 2017

Ne sont pas concernés par la mise en place de ce dispositif :

- Les internes, et internes externalisés
- Les personnes qui souhaiteraient déjeuner à titre exceptionnel (élèves, professeurs, visiteurs...), ces personnes pourront toutefois prendre un badge à 6 € au distributeur placé à l'entrée du self 1.

La carte de self est obligatoire pour avoir accès à un plateau lors du passage au restaurant scolaire.

Les bornes « Kiosk » ne permettent pas de payer les repas. Les règlements en espèces ou par chèques continueront d'être remis directement à l'intendance.

### Comment réserver son repas ?

#### Mode d'emploi express

ETAPE 1



Je m'assure que mon compte soit bien crédité :  
Si ce n'est pas le cas, je dépose l'argent (Chèque ou espèces) à l'intendance avant 10h15.

ETAPE 2



Avec ma carte de self, je réserve mon repas avant 10h15, sur une borne ou sur mon compte en ligne.

ETAPE 3



Une fois mon repas réservé, je peux passer au self avec ma carte de cantine à l'heure du déjeuner.

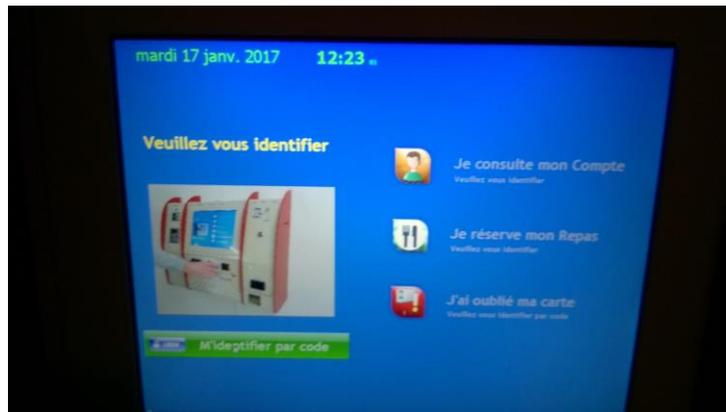
# Comment réserver son repas ?

## Mode d'emploi détaillé

Sur les bornes "kiosk" (Une borne dans le hall Brogny - Une borne sur le palier du 1<sup>er</sup> étage, à côté de la salle 113)

1<sup>ère</sup> utilisation : Passer sa carte sur le lecteur code-barre :

Je consulte mon compte



Je créé mon mot de passe (cela peut être le même que votre compte en ligne, voir page 3)



Ensuite, vous avez la possibilité de réserver vos repas sur plusieurs semaines jusqu'au jour même, avant 10h15.

Grâce aux bornes « Kiosk », 3 options s'offrent à vous:

- Je consulte mon compte (consulter son solde, voir ses réservations, les modifier)
- Je réserve mes repas (attention, il ne sera plus possible de modifier vos réservations après 10h15 pour le déjeuner du jour même)
- J'ai oublié ma carte de self (avec votre identifiant et votre mot de passe : possibilité d'éditer une carte jetable afin de déjeuner le jour même)

Sur la borne simple (située dans le couloir de l'intendance, à côté des boites aux lettres) :

Vous pouvez réserver votre repas de 6h00 à 10h15 pour le déjeuner du même jour, et de 13h00 à 22h pour le déjeuner du lendemain.

## Sur Internet :

Vous pouvez également réserver vos repas en vous rendant sur le site de Turbo-Self :

<http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2151>

Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion, vous devez créer un compte. Prévoir 48 h avant que votre compte soit validé. Vous recevrez alors un identifiant et un mot de passe sur votre boîte mél. Lors de la première connexion, vous pourrez changer votre mot de passe (vous pouvez utiliser le même que sur les bornes kiosk).

Ensuite, Lorsque vous aurez votre identifiant et mot de passe :

[Cliquer ici pour accéder à l'espace numérique de Turbo-Self](#)

Une fois connecté à votre compte, vous pourrez visualiser votre solde, réserver, modifier ou annuler vos repas.

## **Informations générales**

Pour la période de mise en place, les personnes qui auraient oublié de réserver mais qui veulent déjeuner, pourront passer au self à partir de 13h.

Tout repas réservé est payé (même si le repas n'est pas consommé), sauf à titre exceptionnel:

- ➔ En cas d'absence imprévue d'un professeur, les élèves qui ne souhaiteraient pas déjeuner, alors qu'ils avaient réservé, pourront passer au service intendance pour annuler leur réservation.
- ➔ Une personne qui aura réservé et qui sera absente, pourra passer à l'intendance à son retour pour annuler sa réservation, sous réserve de production d'un justificatif.

Contact : Evelyne BERTAUD, service intendance, [intendance.0740003b@ac-grenoble.fr](mailto:intendance.0740003b@ac-grenoble.fr)

Réservation en ligne : <http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2151>